

Marquage CE des portes et fenêtres : Checklist du plan par étapes



1. Déterminez la bonne dénomination du produit (par ex., fenêtre, fenêtre de toit, porte)



ASTUCE : Toutes les normes européennes sont disponibles en français, mais ce n'est pas toujours le cas dans d'autres langues.



2. Vérifiez si le produit fait l'objet d'une norme européenne



ASTUCE : En qualité de membre de Buildwise, vous avez accès à la bibliothèque gratuite des normes : Normes et réglementations. Les fenêtres et les portes extérieures pour piétons font l'objet de la norme EN 14351-1.



3. Contrôlez si la norme est harmonisée



ASTUCE : La norme est-elle assortie d'une annexe 'Z' (généralement 'ZA') faisant référence à la directive ou au Règlement sur les produits de construction ? À défaut, il n'est pas possible que cette norme ait été harmonisée.



4. Établissez l'usage prévu selon la norme



ASTUCE : Généralement, c'est indiqué dans le tableau ZA.2. L'usage prévu détermine si une norme est applicable et s'il y a lieu de faire appel à des organismes notifiés supplémentaires.



5. Déterminez les caractéristiques faisant potentiellement partie du marquage CE selon la norme



ASTUCE : Généralement, c'est indiqué dans le tableau ZA.1. Ces éléments constituent les caractéristiques essentielles.



6. Déterminez les caractéristiques nécessaires dans le pays d'application



ASTUCE : Buildwise peut vous aider à répondre à cette question pour le marché belge.

Pour d'autres pays, vous pouvez vous informer auprès du point de contact produit des pays concernés.



7. Déterminez les performances des caractéristiques souhaitées selon les méthodes reprises dans la norme



ASTUCE : Le site Internet [NANDO](#) de la Commission européenne rassemble des listes de recherche reprenant les données de tous les organismes notifiés dont vous pourriez avoir besoin.



8. Élaborez un système de contrôle de la production dans l'atelier



ASTUCE : Buildwise peut vous aider en vous livrant une documentation détaillée pour des domaines spécifiques.

La norme présente les exigences minimales auxquelles le système de contrôle de la production doit satisfaire.



9. Établissez la déclaration des performances



ASTUCE : Celle-ci présente une forme identique pour tous les produits. Le site Internet de [Buildwise](#) en présente un modèle.



ASTUCE : La déclaration des performances présente toutes les caractéristiques essentielles du produit de construction et ses performances (le cas échéant avec l'indication 'NPD', qui signifie que la performance de la caractéristique essentielle n'a pas été déterminée).



10. Établissez le marquage CE



ASTUCE : Celui-ci peut être appliqué sur l'emballage du produit ou, au besoin, dans les documents qui l'accompagnent.



ASTUCE : Le marquage CE résume uniquement les performances des caractéristiques essentielles déterminées.



11. Conservez toutes les informations de fond et la déclaration des performances



Gardez tous les documents à disposition **jusqu'à 10 ans après la fabrication** du dernier produit du type concerné :

- les **essais** initiaux du produit, dont la liste des **caractéristiques** essentielles et les résultats de **l'évaluation** (essais, valeurs tabulées, etc.)
- la procédure documentée du **contrôle de la production** en atelier
- le(s) **certificat(s)** délivré(s) par l'/les organisme(s) notifié(s), s'il(s) est/sont requis
- les **documents techniques** adéquats, en cas d'évaluations partagées ou d'essais en cascade.



Informations pour les **applicateurs** ultérieurs concernant les matières suivantes :

- stockage et manipulation
- exigences et techniques d'installation.



Informations pour les **clients** concernant les matières suivantes :

- **entretien** et nettoyage
- **directives d'utilisation**, y compris les instructions relatives au remplacement de composants
- directives relatives à la **sécurité d'utilisation**.



12. Parcourez l'ensemble des tâches obligatoires indiquées dans la norme

- **Entretenez le contact** avec l'organisme de certification (si cet aspect est applicable).
- Entretenez le **contrôle de la production** en atelier.
- Analysez les **résultats** du contrôle de la production en atelier et apportez les améliorations nécessaires.
- Si le produit **subit des modifications**, répétez si nécessaire ce plan par étapes depuis le début.
- Si un **nouveau produit** est conçu, il se peut qu'une partie de ce plan soit encore valable.